Droit international privé

Infos pratiques

- **ECTS** : 3.0
- **Nombre d'heures** : 30.0
- **Période de l'année** : Enseignement cinquième semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Cours magistral
- **Composante** : Droit et science politique
- **Code ELP** : 5J5DDPRC

Présentation

Le droit international privé est le droit qui s'applique aux relations privées internationales. Le cours de L3 porte principalement sur le « conflit de lois », c'est-à-dire, la façon dont est déterminée la loi applicable à une situation juridique (p. ex. un mariage, un contrat) présentant un caractère international. Il aborde les différents modes de résolution de ce conflit ainsi que la question de l'office du juge dans un litige à caractère international. L'épreuve de partiel de L3 est toujours un cas pratique.

Évaluation

SESSION 1
Régime standard : Contrôle terminal, écrit 1h30
Régime dérogatoire : Ecrit 1h30
SESSION 2
Ecrit 1h30